

Et ils n'ont pas honte !!

Nous savons que les choses n'étaient pas simples à SYNTEC. Certains nous faisaient part de bataille interne. Il est vrai que l'organisation patronale ne part pas de rien dans ses difficultés:

- Δ *Lobbying raté de SYNTEC Numérique concernant la généralisation des contrats de mission.*
- Δ *Condamnation d'Altran à payer plusieurs millions d'euros aux salarié.e.s sur la question du forfait horaire hebdomadaire*
- Δ ...

L'annonce, en février du départ de Mme Viviane Chaine Ribeiro de la présidence de SYNTEC au tout début de son deuxième mandat, soulève nombre d'interrogations. Des rumeurs laissaient entendre que l'ambiance était plus qu'exécrable.

C'est dans ce cadre que la course à la présidence a pris corps. Il est même possible de se demander si ce n'est pas la volonté de quelques-uns qui s'est imposée pour se débarrasser de Mme Ribeiro. Certes, nous avons des désaccords importants que nous avons exprimés à plusieurs reprises, mais elle n'avait pas de « casseroles ».

Dans cette bataille, nous trouvons Matthieu Courtecuisse, patron du cabinet de conseil en stratégie opérationnelle Sia Partners, Nicolas Jachiet, PDG d'Egis, mais surtout Christian Nibourel, PDG d'Accenture et soutenu par Godefroy de Bentzmann, PDG de Devoteam et président du SYNTEC Numérique. M. Nibourel est par ailleurs, un des prétendants pour être à la tête du MEDEF.

Pourtant, M. Nibourel n'est pas le monsieur propre du social. Son entreprise et lui-même ont été condamnés au pénal :

- Δ *Juin 2017 – infractions liées au temps de travail.*
- Δ *Décembre 2017 – deuxième condamnation pour usage abusif des forfaits jours et non-respect de la réglementation en matière de temps de travail et de temps de repos. Cela a concerné près de 2000 cadres que la CGT est prête à accompagner aux prud'hommes. En attendant, l'entreprise a été condamnée à une amende de 99 000 euros et son PDG de 39 600 euros.*

Ainsi mettre une telle personne à la tête du MEDEF et/ou SYNTEC serait lourd de signification en matière de négociation. Et que dire d'un point de vue éthique !!!

Si vous voulez recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « BE »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes